

DEVELOPPER UN MANAGEMENT COLLABORATIF AU SEIN D'UNE ORGANISATION

La certification s'adresse aux managers exerçant habituellement dans un cadre managérial hiérarchique et devant s'inscrire dans un projet collaboratif.		
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	
	Etude de cas pratique avec soutenance orale et Mise en situation professionnelle portant sur le management collaboratif d'une équipe projet.	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>C1. Analyser les modes de comportements, les potentiels ainsi que les complémentarités des collaborateurs de l'entreprise en identifiant les compétences fortes et les talents des personnes relais afin d'organiser la composition d'une équipe structurée, efficace et harmonieuse tenant compte des complémentarités identifiées, des différences générationnelles, culturelles et éducationnelles de chacun.</p>	<p>Il est remis au candidat une étude de cas présentant une entreprise dans un contexte décrit et avec une problématique posée portant sur la constitution d'une équipe projet en mode collaboratif.</p> <p>Une description de plusieurs collaborateurs est présentée sur différents critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compétences - Comportements - Ancienneté - Expérience - Caractéristiques spécifiques, éducationnelles, générationnelles, culturelles. <p>Le candidat analyse les différents profils et choisit les collaborateurs qui constitueront l'équipe projet en argumentant sur son choix.</p>	<p>Cr1.1. L'analyse de la situation réalisée par le candidat permet d'identifier les facteurs clés de succès et de risques dans la constitution de l'équipe ainsi que les compétences critiques nécessaires au projet.</p> <p>Cr1.2. Le candidat choisit des collaborateurs, en fonction des points forts et de vigilance identifiée, présentant des complémentarités dont la somme correspond aux attentes et aux ressources du projet.</p> <p>Cr1.3. Le candidat justifie son choix de composition de l'équipe en utilisant des arguments satisfaisants notamment au niveau de sa cohérence en termes de compétences et de comportements par rapport aux conditions de succès de l'équipe projet.</p>
<p>C2. Organiser les différentes activités de l'équipe dans un mode collaboratif en fixant des objectifs</p>	<p>Modalités comprises dans l'étude de cas :</p>	<p>Cr2.1. Le candidat élabore une feuille de route intégrant tous les items utiles à sa mise en œuvre</p>

Intégrer le management collaboratif au sein d'une organisation hiérarchique

COEF CONTINU

Référentiel de compétences et d'évaluation

VF – 24/03/2021

<p>réalistes, réalisables et porteurs de sens par le biais d'une feuille de route tout en tenant compte des compétences, leviers de motivation et zones de préférence relationnelles de chaque membre de l'équipe afin d'atteindre les objectifs de l'organisation en autonomie et autour d'une vision commune de coopération.</p>	<p>A partir de l'équipe projet constituée, le candidat établit une feuille de route planifiée des activités assortis de leurs différents objectifs.</p> <p>Il prendra en compte les différents profils et compétences de l'équipe dans son affectation de tâches qui conduira à l'objectif final du projet.</p>	<p>La feuille de route présente notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une organisation (rétroplanning) des activités en respectant le délai à ne pas dépasser pour la réalisation du projet. - Une déclinaison des objectifs collectifs en individuels - Une élaboration des étapes du projet avec la planification associée. <p>Une affectation des tâches avec un ordre de priorité aux collaborateurs identifiés</p> <p>Cr2.2. Les tâches sont correctement associées aux compétences et ressources mobilisables et disponibles dans une organisation d'activités cohérente.</p>
<p>C3. Suivre la continuité des activités de l'équipe en utilisant des outils collaboratifs, en élaborant des tableaux de bords dotés d'indicateurs de suivi organisationnels, logistiques et financiers afin de gérer et prévenir l'ensemble des risques pouvant impacter l'atteinte des objectifs et la dynamique de l'équipe.</p>	<p>Modalités comprises dans l'étude de cas :</p> <p>Le candidat propose le dispositif de suivi des collaborateurs et des résultats obtenus.</p> <p>Le candidat propose aussi les outils collaboratifs sur lesquels s'appuyer pour assurer un suivi des équipes en les engageant dans un travail commun et partagé.</p>	<p>Cr3.1. Le candidat élabore un tableau de bord avec des indicateurs pertinents permettant de mesurer les résultats obtenus par rapport aux objectifs.</p> <p>Cr3.2. Le candidat propose des séquences collaboratives pertinentes au regard des caractéristiques des membres de l'équipe et des objectifs du projet.</p> <p>Les séquences collaboratives proposés peuvent comprendre notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la planification et la nature des rituels d'équipe - des supports partagés, tableur, un agenda ou tout support numérique partagés

		<p>- des outils de design thinking</p> <p>- des outils d'émulation et de suivi à distance</p>
<p>C4. Conduire des réunions et des entretiens, en face à face et à distance, en utilisant des techniques d'animation et de communications verbales et non verbales positive, assertive et sécurisante adaptées au mode collaboratif mis en place afin de créer des liens de bienveillance avec les collaborateurs et ainsi maintenir le dynamisme de l'équipe.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : A partir d'un scénario remis au candidat concernant l'étude de cas traitée, celui-ci se place en situation d'entretien individuel ou collectif. Au moins un membre du Jury joue le rôle d'un collaborateur lors de la mise en situation.</p>	<p>Cr4.1. Le candidat applique correctement les techniques de conduite de réunion, il utilise des techniques de communication positives accompagnant les informations relatives au changement décrit dans un climat bienveillant.</p> <p>Cr4.2. Le candidat gère correctement les résistances verbalisées ou non, exprimées fortement ou non, dans une recherche de cohésion d'équipe maintenue.</p>
<p>C5. Développer l'esprit collaboratif des membres de l'équipe en utilisant des techniques de reconnaissance individuelle et collective, de valorisation et de félicitations, en stimulant l'initiative et la mise en œuvre d'idées nouvelles, et en créant des conditions favorables à l'épanouissement et au bien-être au travail afin de renforcer le sentiment de contribution et d'appartenance des collaborateurs.</p>	<p>Modalités comprises dans l'étude de cas : Le candidat est challengé à l'oral sur les conditions à mettre en œuvre pour développer un esprit collaboratif auprès de l'équipe.</p>	<p>Cr5.1. Le candidat explique de façon argumentée l'importance des conditions de travail, des ressources à rendre disponibles et des moments laissés libre à la créativité de chacun et justifie en quoi ces conditions sont favorables à maintenir un esprit collaboratif.</p> <p>Cr5.2. Le candidat explique les comportements managériaux à adopter pour transmettre un état d'esprit positif et engagé dans le travail participatif tout en gardant des reconnaissances individuelles</p>
<p>C6. Gérer les situations et personnalités difficiles, en détectant les risques et facteurs de stress à s'engager dans un travail collectif dans lequel les</p>	<p>Modalités comprises dans l'étude de cas :</p>	<p>Cr6.1. Le candidat identifie correctement le type de risques pouvant survenir dans le cadre d'un management collaboratif auprès de</p>

Intégrer le management collaboratif au sein d'une organisation hiérarchique

COEF CONTINU

Référentiel de compétences et d'évaluation

VF – 24/03/2021

<p>difficultés et réalisations sont partagées ainsi que les contraintes et en s'appuyant sur des modèles et repères cognitifs et rationnels pour prévenir les sources de conflits avec plus de légitimité ou de les résoudre avec plus de fluidité.</p>	<p>Le candidat est challengé à l'oral sur les risques et difficultés pouvant être rencontrées à travers les résistances ou oppositions formulées par l'équipe, dans le cadre d'un management collaboratif.</p>	<p>collaborateurs habitués à un management hiérarchique.</p> <p>Cr6.2. Le candidat propose des réponses pertinentes aux risques pouvant intervenir au regard du contexte donné, du profil de l'équipe et des objectifs à devoir atteindre.</p> <p>Cr6.3. Les techniques de gestion des situations ou personnalités difficiles dans le cadre d'un management collaboratif et non hiérarchique sont acquises.</p>
---	--	---